

**Eugène Grandjean**

« Le tourisme fribourgeois est mal défendu ! »

Le canton de Fribourg a de nombreux attraits touristiques : le lac, la plaine, la montagne et la culture. Pourtant il ne recueille que 2 % des nuitées helvétiques. Pourquoi ? La cause est peut-être à rechercher dans l'organisation de la promotion touristique fribourgeoise. A l'extérieur elle n'est pas représentée sous une seule étiquette et à l'intérieur, on manque d'un office cantonal suffisamment fort pour chapeauter les régions. Telle est l'idée d'Eugène Grandjean, **directeur de l'association touristique Glâne-Veveyse**.



« Dans les différentes foires touristiques, la majorité des cantons suisses ont un seul et unique emplacement pour présenter leurs régions. Pour Fribourg, il y a une succession de stands. Celui de la Gruyère, de l'ATGV, de la Broye... Je me permets donc de me questionner sur l'efficacité de notre promotion touristique, puisque nous n'existons même pas en temps qu'unité à l'extérieur. Je n'ai pas la prétention de réorganiser le tourisme fribourgeois ni de le critiquer, mais c'est simplement des constats qu'il faudrait prendre en compte » explique Eugène Grandjean, directeur de l'association touristique Glâne-Veveyse et secrétaire régional de la loi sur les investissements en région de montagne (LIM). Que faire ?

**Taux de nuitées touristiques dans le canton : 2 pour cent.** « Le pays de Fribourg est en quelque sorte une Suisse en miniature. On a des produits de qualité et des noms très forts comme par exemple Gruyère qui est mondialement connu. Morat bénéficie d'une bonne réputation et Fribourg au niveau européen est également reconnu. Ce qui est dommage c'est qu'on n'utilise pas suffisamment cette renommée. Pour y remédier, on doit constituer un office cantonal fort qui chapeaute plusieurs pôles éclatés dans les différentes régions. Par exemple, un pour la vallée de la Jogne, un autre pour Estavayer... En tourisme, il faut avoir un temps de réaction très court, pour bien réagir. Nos structures actuelles sont beaucoup trop lourdes pour entamer cette réflexion. On doit penser unité et non éclatement. L'UFT veut lancer un nouveau concept pour l'an 2000 avec la création d'une commission marketing. Les associations touristiques n'ont pas encore été consultées... Il faut également que les offices du tourisme représentent les régions. Lorsqu'une personne veut des renseignements sur Romont, on doit être en mesure de lui présenter l'ensemble du district » ajoute-t-il.

**Deux nuits dans un hôtel de la région pour 70 francs.** Pour sa part, l'ATGV s'efforce de créer certaines collaborations entre les différentes organisations. Elle a participé à la création du site Internet de Châtel-St-Denis/Les Paccots et de Romont. Les chemins de Saint-Jacques ont été réfléchis avec Fribourg. La Veveyse entretient de bon rapport avec la Riviera concernant les hôtels. Elle vient également de s'associer au passeport de la Gruyère. Ce dernier propose deux nuits pour la somme de 70 francs dans un hôtel qu'il soit en Gruyère, en Veveyse ou en Glâne. Un bon pour une fondue gratuite accompagne ce forfait ainsi que différentes réductions dans certains établissements.

L'ATGV a été créée en 1995. Elle compte un comité de 14 personnes qui regroupe les préfets des deux districts, des représentants des deux chefs-lieux, des représentants des sociétés de développement, des remontées mécaniques et du musée du vitrail. Son budget actuel est de 220'000 francs par année. « On n'a malheureusement pas la somme nécessaire pour entreprendre de grandes campagnes publicitaires » remarque M. Grandjean. L'union fribourgeoise du tourisme, les deux chefs-lieux, les communes, la région et les secrétariats régionaux participent à son financement.

**Pourquoi avoir associé la Glâne et la Veveyse ?** La Glâne et la Veveyse, mis à part quelques pistes de VTT, sont loin d'être des soeurs jumelles. D'une part, la première se situe sur le plateau tandis que la deuxième se rapproche des Préalpes fribourgeoises. D'autre part, la Glâne est axée sur le côté culturel, la Veveyse sur les loisirs. Alors pourquoi avoir associé les deux districts ? M. Grandjean répond : « La Glâne et la Veveyse avaient été liées par l'intermédiaire du secrétariat concernant la loi sur l'investissement dans les régions de montagne. Les résultats étaient très satisfaisants alors plutôt que de créer deux associations on a décidé de les regrouper pour créer un pôle plus puissant ». Toutefois l'exercice reste périlleux pour la promotion d'une entité forte. Les axes de communications rapides entre les deux chefs-lieux manquent. M. Grandjean ajoute : « Si vous quittez Romont vous n'allez pas

forcément vers la Veveyse et si vous quittez la Veveyse vous n'allez pas forcément vers Romont. Donc si les habitants ne le font pas, les touristes ne le feront également pas. Par contre si l'on construit une voie routière rapide qui relierait Vaulruz, Romont et Payerne nos perspectives seraient nettement meilleures, pas uniquement sur le point touristique mais également pour le développement économique, et pour le réseau hospitalier... ».

**Création d'un atelier de verrier.** Le fer de lance de la Glâne est donc la culture. Pour marquer cette distinction, l'association a inauguré durant l'année 1998 deux panneaux autoroutiers (après quelques oppositions infondées de la part d'un service de l'Etat) aux abords de Vaulruz : « Romont, le pays du Vitrail ». Cibler une région uniquement sur un musée qui s'adresse généralement à un public d'initiés ne pourrait-il pas nuire au développement touristique ? M. Grandjean réagit : « On va essayer de le diversifier en le rendant plus didactique en créant cette année un atelier de verrier. Mais je pense que ce créneau est important car il est internationalement reconnu. On doit l'étoffer par différentes manifestations sportives ou autres... De plus certains bâtiments historiques renforcent ce côté culturel. La Tour du Sauvage accueille différentes manifestations durant l'été. La Tour à Boyer qui va être débarrassée de son réservoir d'eau sera également un élément à exploiter ». La Glâne ne se limite toutefois pas à Romont. L'ATGV a œuvré pour la promotion de la ville de Rue en participant à la création de sa brochure, ainsi que celle du Crêt concernant ses tourbières. Elle a également participé à la création de cinq nouvelles pistes de VTT dans la région.

**Les Paccots : redynamiser !** Les loisirs sont très bien représentés en Veveyse grâce à Châtel-st-Denis, Les Paccots. 16 pistes VTT en collaboration avec la Riviera devraient voir le jour durant les prochaines années. Concernant la station des Paccots, une patinoire couverte devrait remplacer celle qui se trouve actuellement à ciel ouvert. « On doit à tout prix relooker et redynamiser cette station qui a perdu un peu de souffle ces dernières années. On va mettre en place un forfait senior pour la saison d'hiver prochaine afin de rentabiliser les installations durant la semaine. On doit également assurer un suivi des manifestations durant la période estivale » ajoute M. Grandjean. Les différents événements de l'année 1999 tels que le -comptoir et le tir cantonal de la Veveyse, la Fête des Vignerons permettront à l'association de se profiler. « Ces fêtes populaires sont pour nous l'occasion de présenter nos deux régions » ajoute-t-il.

**Nuitées : quantité et qualité insuffisantes.** En terme de retombés économiques, une nuit passée dans un hôtel correspond généralement à une somme de 250 francs (repas, dépense externe... Toutefois, le nombre de lits disponibles dans les deux districts est nettement insuffisant que ce soit en quantité et en qualité. Dans la Glâne seul un établissement peut accueillir un car de touristes. Cet amer constat pose-t-il problème à l'association ? M. Grandjean répond : « C'est vrai que les grandes entreprises préfèrent loger leurs clients à Fribourg, Montreux ou Vevey car l'offre est plus grande. Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est que le taux d'occupation des hôtels des deux districts ne dépasse pas les 10 % durant l'année. Par conséquent construire un grand hôtel, je ne pense pas que cela soit rentable à court terme. La prise de conscience doit plutôt venir des hôteliers qui doivent fournir à la faible quantité de touristes que l'on accueille une qualité de service irréprochable avec dans chaque chambre WC et douche. On pourra ainsi augmenter notre taux et reconquérir la clientèle qui loge à l'extérieur ».

**Tourisme rural : peu d'agriculteurs intéressés.** La Glâne et la Veveyse ont des vocations agricoles depuis toujours. Le tourisme rural qui a enregistré un imposant succès en France a-t-il été suffisamment exploité ? M. Grandjean répond : « La fédération romande du tourisme rural, qui regroupe toutes les fermes ayant des chambres à disposition, édite chaque année un prospectus à ce sujet et tient un site Internet. Pour notre part, nous avons publié un petit recueil qui fournit tous les renseignements aux agriculteurs qui désireraient se lancer dans le tourisme rural. Avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, je pense qu'il va y avoir de plus en plus de locaux qui pourront être utilisés. Ce revenu complémentaire pourrait être profitable aux agriculteurs compte tenu de la récente libéralisation de certains secteurs. On ne peut toutefois pas forcer cette tranche de la population à ouvrir leurs portes à des gens durant douze semaines par année ». Un centre équestre dans le sud de la Glâne, une promotion des produits du terroir ainsi qu'un camping en Glâne (avec accès à la ferme) pourraient à l'avenir renforcer cette option du tourisme.

Selon M. Grandjean la Veveyse a un taux de touristes étrangers plus important que la Glâne. Allemands, Hollandais occupent les chalets d'hiver dans les stations comme Les Paccots. La Glâne accueille plus facilement des touristes suisses allemands compte tenu des entrées réalisées au Musée du vitrail.

**Tourisme helvétique : légère amélioration.** Après une importante perte de vitesse ces dernières années, le tourisme helvétique vient d'enregistrer une augmentation de 5 % l'année dernière. « Suisse tourisme » est à la tête de sa promotion. « Je pense que notre politique suisse en matière de tourisme est satisfaisante. Je déplore un peu que les petites associations comme la nôtre ont de la peine à se faire une place à l'intérieur de cette grosse machine. Je souhaiterais qu'on instaure des opérations promotionnelles concernant les petites régions. Je suis sûr que nos districts ont une place à se faire dans ce marché et qu'on est parfaitement concurrentiel au niveau des prix vis-à-vis des pays européens » termine-t-il.

« **Redynamiser la Glâne : construisons un axe routier rapide** » Quel regard porte Eugène Grandjean sur la cité médiévale de Romont ? : « Je me sens vraiment à l'aise à Romont mais

je trouve qu'on manque parfois d'audace dans les réalisations. J'espère que dans un avenir proche on va enfin réaliser un vrai centre sportif qui soit digne de ce nom, que la salle de spectacle de l'aula du CO serve vraiment à la fonction culturelle et qu'elle ne soit pas construite « au rabais » dans des conditions minimales. L'alternative qui a été trouvée pour les anciens abattoirs est à mon sens une bonne chose. La fanfare et le Fils du Temps avaient besoin d'un local. Y construire une salle de spectacle aurait été une erreur car la capacité des places était trop insuffisante » remarque-t-il. D'un point de vue économique, Romont s'est bien défendu durant les années 70 et 80 avec la construction de la zone industrielle de la Maillarde et de la zone en Raboud. Depuis quelques années, peu de nouvelles entreprises sont venues s'y implanter. M. Grandjean ajoute : « C'est vrai qu'il est indispensable pour Romont que de nouvelles entreprises voient le jour dans la Glâne, cela lui permettrait d'avoir un deuxième souffle économique car la tendance actuelle est à la stagnation. Mais une fois de plus je pense que s'y l'on projetait de construire des axes routiers rapides, les entreprises seraient nettement plus intéressées par la Glâne. Je pense également qu'on doit encore plus travailler au niveau cantonal avec par exemple la promotion économique, pour leur montrer qu'on est encore bien là et qu'il y a toujours du terrain à bâtir disponible ».

« **Je soutiendrais M. Cornu** » M. Grandjean connaît bien le préfet de la Glâne puisqu'il participe au comité de l'ATGV. Qu'en pense-t-il ? « M. Cornu est à mon avis un très bon préfet car il a le sens des régions et un esprit d'ouverture. Je vais soutenir sa candidature pour le Conseil des Etats car il me paraît important d'avoir des gens comme lui à Berne pour défendre les petits districts »

**Plus de sévérité pour certains demandeurs d'emploi.** Durant l'année 1995, M. Grandjean s'est retrouvé au chômage durant 7 mois. À la question : « Quel regard portez-vous sur la politique en matière de chômage », il répond : « Je pense que les programmes d'occupation pour les chômeurs sont un très bon système. Certains trouvent qu'ils concurrencent les entreprises privées mais je désapprouve cette idée car ils font généralement des tâches qu'on n'aurait pas eu le temps d'entreprendre ou l'envie de le faire. Quant au chiffre concernant le taux de chômage, je souhaiterais un peu plus de transparence. Je trouve également qu'on devrait être plus sévère envers les chômeurs qui ne veulent pas faire certains travaux. Je crois que chaque activité est enrichissante et qu'il faut parfois changer de voie dans la vie. On doit accepter de nouvelles propositions même si celles-ci ne sont plus à trois minutes de son habitation. Par contre, je comprends tout à fait qu'une personne qui avait un certain niveau de vie ne veuille pas faire un travail qui correspond à un salaire de 50 % inférieur à son ancienne activité ».



**Parcours semé d'embûches.** Eugène Grandjean vient d'une famille nombreuse composée de cinq frères et d'une soeur. Il est né le 9 septembre 1963 à l'hôpital de Billens. À l'âge de 11 ans, il doit faire face à la dure réalité de la vie : son père cordonnier à Romont décède. « Ma mère a dû apprendre à gérer une famille de 6 enfants avec une rente de veuve très modeste. C'était très dur moralement ». À 16 ans, il décide d'entreprendre un apprentissage de fromager avant de se rendre à deux reprises en Suisse allemande. Attiré par l'aspect technique de la branche, il s'inscrit à l'âge de 20 ans à l'école de fromagerie pour suivre ensuite les cours préparatoires au Technikum. Il décide d'arrêter cette formation et de se consacrer entièrement à sa profession de fromager. Toutefois des problèmes de santé le contraindront à se diriger vers une voie commerciale à partir de 1986. Il est engagé en 1989 comme gérant de la centrale du Vacherin Mont d'Or. « J'ai repris ce poste alors que cette sorte de fromage était pratiquement condamnée suite aux problèmes liés à la listeria. J'étais jeune et je voulais relever ce défi ». Il est engagé en 93 par le groupe Orlait qui appartenait déjà à Toni Lait pour développer la partie fromage. En 1994, l'entreprise effectue une importante restructuration au sein de son personnel. M. Grandjean est licencié. « Je suis resté pendant plus de 7 mois au chômage. Une période très dure pour moi mais qui m'a permis de faire le point sur mon orientation professionnelle. Je voulais rester dans la voie laitière mais avec un poste à responsabilité compte tenu de mon tempérament. Le secteur était malheureusement bouché. » Aidé par des conseillers en profession, il retrouve du travail dans le secteur du management de qualité (norme Iso). Très vite désillusionné par le produit (voir encadré), il décide de postuler en 95 pour la place de directeur de l'ATGV et secrétaire régional LIM.

**Président du Judo-Club Romont.** M. Grandjean est marié et père de deux petites filles. Il est président du Judo-Club de Romont « J'ai pratiqué ce sport pendant de nombreuses années. Aujourd'hui l'esprit sportif est intact mais le corps un peu moi » dit-il en riant. Chaque année il passe une semaine en montagne, avec des chasseurs, dans un chalet d'alpage.

« **Banques nationales : elles ne pensent plus qu'aux profits !** » Eugène Grandjean est également secrétaire LIM (loi sur les investissements en région de montagnes). But de cette loi : fournir des prêts remboursables sans intérêts à tout investisseur pour autant que la construction soit à vocation publique. La patinoire de la Glâne a vu le jour grâce à une partie de financements LIM. « Les communes sont généralement les premières bénéficiaires. On a toutefois constaté depuis la révision de la loi (1er janvier 1998) qu'on a affaire à des projets de développement qui sont soutenus par le secteur privé » remarque M. Grandjean. Ce dernier est également d'avis que le rôle de secrétaire régional LIM va considérablement changer durant ces prochains mois. Il ne sera plus uniquement un gestionnaire de dossiers mais également un animateur, un coordinateur de l'activité économique de la région. C'est-à-dire prendre des contacts directs avec les entreprises et la promotion économique du canton de Fribourg. Pour redynamiser l'économie romontoise, un centre de créateurs devrait voir le jour. « L'idée est de mettre à disposition de créateurs d'entreprises des locaux munis d'un raccordement informatique et téléphonique. Le but est de favoriser les échanges entre les entreprises et de limiter leur fermeture après quelques années d'activité » remarque-t-il.

**6 mois pour rembourser 360'000 francs.** L'autre constat que M. Grandjean a pu remarquer par son activité de secrétaire LIM est la dureté des banques. « Un couple d'artisans m'a expliqué qu'une banque lui avait fixé un ultimatum de six mois pour rembourser une somme de 360'000 francs. Je m'interroge de ce fait sur le rôle des banques. Je crois encore à l'avenir des banques régionales et cantonales parce qu'elles ont un service de proximité. Par contre, les banques nationales ne réagissent plus qu'en terme de profit sans penser aux x dizaines d'entreprises qui ont dû fermer leurs portes. Elles ont eu des conditions favorisées et facilitées par la Confédération pour se mettre en place et se développer. Il est de leur devoir de soutenir les PME » termine-t-il.

**Normes Iso : inapplicables aux petites entreprises.** M. Grandjean a également travaillé dans l'assurance qualité des entreprises, les fameuses normes Iso. Selon lui, ces normes de qualité sont complètement démesurées pour les petites entreprises de 4 à 5 personnes. Il s'explique : « Pour les grandes entreprises ces normes sont vraiment un avantage, surtout dans le domaine de l'exportation. Par contre, lorsqu'on emploie un nombre restreint d'ouvriers, je ne pense pas qu'il est nécessaire de dépenser une -imposante somme par année pour la dénomination ISO9001. Établir exactement les activités de chaque personne est un très bon outil mais ce que je déplore c'est que le but est trop souvent de faire gagner de l'argent à des entreprises de certifications ou de consultants. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est qu'on assure le processus et non la qualité du produit ».

*Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz*

18.06.1999